



# BADMINTON CENTRE-VAL DE LOIRE

## Ligue régionale

### COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 15 septembre 2023

Maison des sports -1240 rue de la Bergeresse - 45160 Olivet

Bourges, le 18/09/2023

Conseil d'administration  
BCVL/2023/CA4- 5 pages  
Rédaction : CG- RH

Validation du CR en CA de novembre 2023

Association loi 1901 – Préfecture du Cher  
SIRET 392 841 169 00064

Siège social :  
6 bis, rue des Urbets 18000 Bourges

Le conseil d'administration est convoqué par Mme Kim Nivault, Présidente de la Ligue.

Membres CA participants : Kim Nivault, Jean-Yves Nivault, Yves Prenant, Nathalie Maire, Denise Désirliste, Marie-Odile Bongibault, Séverine Comevin, David Baudrier

Membres CA excusés : Virginie Arnoult, Catherine Labrune, Sylvain Benain, Pierre Vassal, Aurélien Fort, Marinette Raynaud, Emmanuel Ferdoille, Jean-Loup Bourdin, Franck de Béja, Tanguy Blanchard, Laurent Thorin  
*Ont suivi la séance en visioconférence : Jean-Loup Bourdin, Aurélien Fort, Marinette Raynaud, Pierre Vassal*

Invités présents : Cédric Grosjean, Régine Horellou

Il a été établi un pointage des membres présents.

Un tiers de nos 19 membres doit être présent pour atteindre le quorum.

Le 15/09/2023, 08 membres sont présents. Le quorum étant atteint, toutes les propositions peuvent être votées.

La présidente déclare que le conseil d'administration est régulièrement constitué et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle l'ordre du jour :

### Ordre du Jour

1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 12 mai 2023
2. Point d'étape Maison régionale du bad
3. Contractualisation ligue-comité : modification d'un point sur saison 23-24, point saison 22-23 (billets JO)
4. Validation règlement de compétitions
5. Tour de table des comités : tendance, projets
6. Positionnement de la ligue sur possibles aides compétitions internationales : Parabad, Vétérans
7. Questions diverses

## Déroulement de la réunion

Ouverture de la séance à 19h30.

### **1. Validation du compte rendu du conseil d'administration du 12 mai 2023**

*Présentation Kim Nivault*

VOTE : 08	POUR : 08	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Le compte rendu du conseil d'administration du 12/05/2023 est validé à l'unanimité.*

### **2. Point d'étape Maison régionale du bad**

*Présentation Kim Nivault*

L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) Avensia a été désignée en fin de saison, et va prochainement proposer l'étude de faisabilité du projet, puis lancer la phase de programmation. Objectif de la collectivité : sortir l'ensemble de l'ouvrage fin 2025.

- 28/06/23 : réunion de lancement du projet à Lamotte-Beuvron avec l'AMO en présence des représentants de la collectivité Cœur de Sologne, de la mairie de Lamotte-Beuvron, de la Ligue et du Comité 41.
- 07/07/23 : réunion avec l'AMO pour étudier le recueil de besoins du badminton sur ce projet.
- 10/07/23 : réunion en visioconférence avec Julien Tchoryk, gérant de +2Bad, pour partager son expérience de gestion d'une salle.
- 17/07/23 : réunion en visioconférence avec l'AMO et le Parc Équestre Fédéral pour partager l'expérience et mutualiser des actions (hébergement, restauration, ...).
- 26/07/23 : conférence de presse organisée à l'initiative du maire de Lamotte-Beuvron, M. Bioulac, pour parler du projet.

Le projet est d'associer la Maison régionale du bad (bureaux, chambres, salles de réunion pour CA, ETR, AG, séminaires...) et l'équipement structurant que nous aurons à gérer moyennant un loyer dont le montant exact sera fixé avec la collectivité.

Sur la partie de l'équipement sportif, il est prévu : 9 terrains de badminton, 2 terrains de squash (+ 2 à la demande de la communauté de communes, en attente d'accord), 3 terrains de padel, 1 espace réunion, des vestiaires et sanitaires, etc. Bureau, accueil, Espace boutique, Espace musculation, Bien-être.

À l'extérieur : 4 terrains de Air Bad, aire de stationnement.

L'activité économique engendrée par la location de courts et d'événements doit couvrir a minima le futur loyer proposé par la collectivité. Le plan de financement sera affiné après le plan de programmation et l'étude de faisabilité. Une analyse d'autres structures privées est en cours de réalisation (Racket Park près d'Amboise, salle +2Bad près de Rennes, ...).

### **3. Contractualisation ligue-comité : modification d'un point sur saison 23-24, point saison 22-23 (billets JO)**

*Présentation Cédric Grosjean*

La grille de critères de contractualisation ligue-comités saison 2023-2024 doit être mise à jour en lien avec la réforme des compétitions nationales et de la filière de formation. Deux points sont donc à modifier sur la grille.

- Axe former point 2 : formation des cadres techniques.

Propositions :

Formation en week-end (max 250€) :

- Animateur de créneaux, Animateur club, EB1 : 50€/stagiaire validé
- EB2 : 100€/stagiaire validé

Formation en soirée (max 500€) :

- Filière animateur créneau : 75€ par convention
- Filière entraînement EB1 : 100€ par convention.

Sommes versées uniquement si validation du stagiaire au diplôme.

### Présentation David Baudrier

- Axe progresser point 4 : encadrement sur compétitions de référence.

Propositions :

- Collectif comité sur 2 BAC (Brassage d'accession au CEJ) encadrés par salarié du comité (ou salarié de club sur convention avec comité) = forfait de 40€/jeune (maxi 500€).
- Bonus CRJ : sur au moins 4 CRJ, collectif comité avec au moins 5 minibad à benjamin encadrés par un salarié du comité (ou salarié de club sur convention avec comité) = 200€.
- Bonus Brassage National Poussin (BNP) : si au moins un jeune encadré par salarié du comité (ou salarié de club sur convention avec comité) sur au moins un BNP (sur 3 étapes) = 200€.

VOTE : 08	POUR : 08	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*La modification de la grille de contractualisation 2023-2024 est validée à l'unanimité.*

### Présentation Kim Nivault

Concernant la contractualisation ligue-comité saison 2022-2023, 47775€ ont été versés aux comités et aux clubs ayant PJT, club avenir ou emploi.

À l'image de ce que fait la fédération avec la ligue, le montant des billets des JO commandés par un comité sera déduit du versement fait par la ligue au comité sur le montant de contractualisation saison 2022-2023.

## 4. Validation règlement de compétitions

*Présentation Jean-Yves Nivault – En visioconférence Aurélien Fort*

Présentation des mises à jour des formats des compétitions régionales. Les cahiers des charges à acter sont :

- Championnat régional jeunes
- Championnat régional par séries
- Championnat régional vétérans et parabad
- Circuit régional jeunes
- Circuit régional vétérans
- Top régional
- Intercomités
- Master jeunes

VOTE : 08	POUR : 08	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*Les mises à jour des cahiers des charges (Championnat régional jeunes, Championnat régional par séries, Championnat régional vétérans et parabad, Circuit régional jeunes, Circuit régional vétérans, Top régional, Intercomités, Master jeunes) 2023-2024 sont validés à l'unanimité.*

## 5. Tour de table des comités

### Comité 18 – David Baudrier

On est reparti sur une saison passée complète avec un nouvel agent de développement qui nous permet de relancer des animations. On engagera des actions en lien avec l'ANS comme le « Sport au féminin » et « Sport et Handicap ». Nous voulons avoir une politique de travail orientée vers les jeunes, d'organiser des événements d'envergure et de bon niveau. Inquiétude en fin de saison sur l'arrêt éventuel de certains clubs en difficulté. Nous les suivrons pour une nouvelle dynamique. Finalement, tous les clubs se sont réaffiliés. Grosse participation des clubs à la réunion de rentrée.

Réunion ETD le 16/09/2023

Deux entrées au conseil d'administration du comité qui est composée ainsi de 12 membres. Création d'une Commission Eco-Responsabilité.

Relance d'un 5<sup>ème</sup> Interclubs vétérans, d'un collectif jeunes.

La 1<sup>ère</sup> compétition de la saison est le BAC 1 du 22 au 24/10/23 à Bourges.

A la suite d'un problème rencontré dans la préparation du BAC1, il serait souhaitable d'établir une convention fédération/ ligue/comité afin de garantir une priorité sur les réservations d'hébergement au CREPS Centre-Val de Loire.

Nous accueillerons peut-être le BAC2 mais nous n'avons pas encore d'organisateur.

Le BNP ne pourra pas être organisé cette saison à cause d'un souci de disponibilité d'infrastructure. Nous souhaitons l'accueillir la saison prochaine.

### Comité 28 – Séverine Cornevin

Reprise avec de nouveaux membres. Notre premier travail a été de valider le nombre de commissions à mettre en place. Le 1<sup>er</sup> conseil d'administration de la saison aura lieu la semaine prochaine.

Un club ne se réaffilie pas (LPG28 Gallardon) malgré notre intervention.

Relance du travail ETD sur le projet du comité. Ce qui nous permet de mailler le territoire avec des encadrants diplômés et notamment les clubs avec des jeunes en compétition.

Travail sur les règlements d'Interclubs - Ouverture d'une nouvelle division réservée aux moins de 3 ans de licence.

Toujours la problématique des réservations de gymnase

### Comité 36 – Pas de représentant

### Comité 37 – Pas de représentant

### Comité 41 – Yves Prenant

Tous les clubs se sont réaffiliés. Bon départ de saison.

Répartition des tâches de valorisation lors du conseil d'administration pour laisser plus de temps au salarié dans sa mission de développement et de rapprochement des écoles.

Isabelle Piton est la nouvelle trésorière du comité 41

Organisation du CRJ2 à Blois et CRJ6 à Morée

Organisation des étapes du TDJ. Presque toutes les étapes ont été prises par les clubs qui s'investissent plus.

### Comité 45 – Nathalie Maire

La reprise de la saison se fait avec une seule salariée. Cela implique une certaine réorganisation.

Les dossiers de contractualisation ont été doublés : 22 clubs ont contractualisé. La visite des clubs a été très appréciée.

Bon début de saison. Pratiquement tous les clubs se sont réaffiliés.

L'ETD se met en place. Des conventions sont établies avec des clubs du département à l'identique de ce qui se fait avec les salariés de l'ETR. Les chartes ont été travaillées durant l'été. Une proposition a été faite à l'ensemble des clubs ayant des salariés, en faisant une distinction entre les formations et niveaux de chacun. Parmi les réponses, des conventions avec 4 clubs peuvent être établies. Notre salariée sera ainsi plus disponible pour l'encadrement des BAC, CRJ, ...

Le coût est estimé à environ 5000€ pour l'année aussi, l'embauche d'un second emploi n'est pas envisagée cette saison.

Les Interclubs ont commencé dans le Loiret mais de nombreux clubs ne répondent pas.

Le pilotage de commissions est tenu par des bénévoles et il y a eu 3 départs. Une nouvelle équipe se met en place pour relancer cette partie. Il est encore recherché un pilote pour les compétitions vétérans.

Commission jeunes : à la suite de la réforme des compétitions jeunes, une révision de fonds a été faite. Nous proposons plus de plateaux rencontre pour les minibad, poussins et benjamins.

La proposition de coopération entre la ligue et le comité est la bienvenue pour suivre les équipements dans les communes.

Diverses animations sont prévues : Fit'minton (Octobre rose), 4 stages féminins, 3 stages de l'école départementale, ...

Le 1<sup>er</sup> conseil d'administration de la saison aura lieu la semaine prochaine.

## **6. Positionnement de la ligue sur possibles aides compétitions internationales**

*Présentation Kim Nivault*

### Parabad

Cette année, deux demandes d'aide ont été formulées par Antoine Gasparutto et Xavier Valledor (USABAD36).

Six joueurs parabad actifs sur les compétitions nationales, voire internationales, sont recensés dans notre région.

Valorisation des joueurs parabad licenciés en Centre-Val de Loire, avec une enveloppe annuelle totale de 900 €.

- La remise d'un maillot ligue comme pour les jeunes participant aux championnats de France ;
- La communication des événements nationaux et internationaux sur lesquels nos licenciés parabad sont en lice ;
- 50€ par joueur parabad participant aux Championnats de France parabad, versés au club, à l'image de ce qui a été fait pour le France jeunes ;
- Enveloppe de 100€ maximum par joueur parabad, sur présentation de justificatifs de frais de compétitions internationales parabad.

VOTE : 08	POUR : 08	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*L'ensemble des aides proposées pour les joueurs parabad participant à des compétitions nationales et internationales est validé à l'unanimité.*

## Vétérans

Cette année, une demande d'aide a été formulée par Marie Hermeline (CLTO 45) qui participe aux mondiaux vétérans. Proposition plus globale pour des vétérans de la ligue amenés à participer à des championnats d'Europe ou du Monde vétérans :

- Enveloppe de 100€ maximum par vétéran atteignant au moins les quarts de finale de l'événement, sur présentation de justificatifs de frais de compétitions

VOTE : 08	POUR : 08	CONTRE : 00	ABSTENTION : 00
-----------	-----------	-------------	-----------------

*L'aide proposée pour les joueurs vétérans participant à des compétitions nationales et internationales est validée à l'unanimité.*

## **7. Questions diverses**

*Présentation Denise Désirliste - Présentation Kim Nivault*

- Point trésorerie de fin de saison, au 31 juillet 2023 : 226510 €. Par comparaison à la même période de l'année dernière, moins 36500 €. A savoir que depuis janvier 2023, les soldes de trésorerie sont négatifs par rapport à 2022.

Pas de péril, mais il nous faut être vigilants.

- Poursuite des études en Master Marketing (ESTACOM Bourges) de notre apprentie, Alexandrine Vallet. Renouvellement de son contrat d'apprentissage à compter du 25 septembre 2023, pour deux ans. La subvention de l'Etat a été acceptée.

- L'ordre du jour de l'assemblée générale exceptionnelle de la FFBaD du 14 septembre 2023 était la demande de révocation du conseil exécutif. Il a été décidé que six personnes de l'équipe actuelle devront démissionner afin de permettre l'ouverture de nouveaux postes au conseil exécutif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15. Le compte rendu du conseil d'administration qui s'est tenu le 15 septembre 2023 est signé par la présidente de la ligue.

La Présidente, Kim Nivault